

**PROCES-VERBAL** de la votation communale 30 novembre 2025

**OBJET**

1. Acceptez-vous un crédit d'engagement (dépense périodique) pour l'augmentation, dès 2026, de la subvention annuelle à Erguel Sport SA de 35%, soit le passage de CHF 52.00/habitant à CHF 70.20/habitant (augmentation de la subvention de CHF 18.20/habitant, soit un total de CHF 92'965.60 par année) ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre  
des électeurs

2943

Votes par correspondances nuls

38

Nombre de cartes de légitimation valables

1064

Nombre total de bulletins rentrés :

1055

Blancs :

11

12

Nuls :

1

Suffrages valables :

1043

Nombre de **OUI** :

621

Nombre de **NON** :

422

Les résultats du scrutin sont proclamés publiquement. Un double du procès-verbal est adressé à la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Saint-Imier, le 30 novembre 2025

**AU NOM DU BUREAU DE VOTE**

Le président :

Le secrétaire :

Schenk Nicolas

Schwery Yannick



Municipalité de Saint-Imier 4, rue Agassiz CH-2610 Saint-Imier/Suisse

Tél.: 032 942 44 24 www.saint-imier.ch IBAN CH25 0900 0000 2300 0832 7